



Recrutement d'un enseignant
pour la rentrée universitaire 2016-2017

à l'École nationale supérieure
d'architecture de Nancy (Lorraine)

PROFIL n°2016-2

Profil de poste: demi-poste de maître assistant associé (enseignant non titulaire)

Groupe de discipline: TPCAU (Théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine) :

Durée du contrat: 1 an (du 1 septembre 2016 au 30 août 2017)

Nombre d'heures: 160 h équivalent TD (Travaux dirigés), sur l'année universitaire (mi-temps)

1- Contexte :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'École nationale supérieure d'architecture de Nancy est une des 20 ENSA sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication. Elle forme plus de 700 étudiants-architectes en provenance de la Lorraine, des régions voisines et du Luxembourg, sur le cursus Licence-Master-Doctorat. Bénéficiant d'une assise scientifique, professionnelle et culturelle, elle s'attache à proposer des enseignements et une recherche nourrissant l'architecture tant comme savoir que comme métiers. Pour ce faire, elle dispose de deux laboratoires et d'un réseau d'agences d'architectures où son équipe d'enseignants-chercheurs développent leurs recherches. L'école est installée dans un édifice, œuvre de Livio Vacchini situé en centre-ville, face au canal de la Meurthe et à dix minutes à pied de la gare TGV.

L'enseignement est assuré par une quarantaine d'enseignants qui forment une véritable équipe, réunis par des intérêts pédagogiques partagés. L'école est associée par convention à l'Université de Lorraine, un des plus grands établissements universitaires français qui regroupe l'ensemble des forces universitaires de la région et totalise 65 000 étudiants.

Le cycle Licence organise autour de l'enseignement du projet architectural et urbain cinq champs de connaissances complémentaires : Arts & culture, contextes, histoire, représentations, Matérialité & Ambiances.

Le cycle Master est organisé en quatre domaines d'études et de recherches combinant enseignement théorique et projet :

- ≡ architecture, villes, territoires et sociétés qui interroge les liens entre architecture, villes et sociétés ;
- ≡ architecture, ingénierie et environnement qui questionne les matériaux, les structures, les ambiances, les processus, les méthodes et les outils ;
- ≡ architecture, histoire et patrimoine qui s'intéresse aux interventions dans le bâti existant ;
- ≡ architecture, théorie et critique qui fédère des enseignants autour de l'architecture et de la question du projet comme système d'étude.

Par ailleurs quatre spécialités de master sont co-habilitées avec l'Université de Lorraine : Verre-design-architecture, Architecture-modélisation-environnement, Architecture-bois-construction et Ville et territoire en transformation.

Dans les prochaines années, l'école souhaite porter un effort particulier sur deux axes, d'une part le développement de la recherche architecturale tant théorique que pratique, d'autre part l'expérimentation architecturale à différentes échelles (réelle, réduites, agrandies). Le (la) candidat(e) devra inscrire son action dans cette perspective.

Objectifs du premier cycle. Diplôme d'études en architecture valant garde de licence :

Le premier cycle des études d'architecture conduit au diplôme d'études en architecture. Il doit permettre à l'étudiant d'acquérir les bases :

1. D'une culture architecturale ;
2. De la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance et l'expérimentation des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent ;
3. Des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence à des usages, des techniques et des temporalités, dans un cadre pédagogique explicite.

Il lui permet également, grâce à l'évaluation de ses aptitudes, de s'orienter vers d'autres formations d'enseignement supérieur, dans le respect des conditions particulières d'accès à ces formations.

Objectifs du second cycle. Diplôme d'état d'architecte d'étude valant grade de master :

Le second cycle des études d'architecture est organisé de manière à permettre à chaque étudiant d'approfondir ses connaissances et savoir faire dans un ou plusieurs domaines spécifiques. Il peut choisir d'orienter son parcours vers une forme de spécialisation en choisissant principalement les enseignements d'un des quatre domaines d'études proposés.

Les enseignements du premier semestre du cycle sont articulés autour des domaines d'études et d'un tronc commun consacré à la représentation. En fin de semestre les étudiants participent à une semaine intensive de projet d'expression plastique dans la continuité d'une réflexion et de travaux réalisés tout au long du semestre.

Les cours et séminaires des deux semestres suivant sont articulés autour d'un enseignement de projet spécifique de l'un des quatre domaines d'études. Au début du semestre, l'étudiant choisit son domaine d'études dans le respect des éventuels pré-requis. Les deux semestres comprennent une offre de séminaire, une initiation à la recherche ainsi que des enseignements spécifiques aux quatre domaines d'études. Au cours du cycle, chaque étudiant doit préparer un mémoire de fin d'études sous la direction d'un enseignant appartenant au domaine d'études dominant de son parcours. Le dernier semestre du cycle est consacré au projet de fin d'études et au stage pratique.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

La recherche en architecture est le cœur du projet pédagogique voulu dès 1970 par Jean-Pierre Epron, fondateur de l'école. L'ambition d'enseigner l'architecture comme savoir constitué et comme métier a favorisé à Nancy une importante activité de recherche qui a marqué historiquement le paysage national.

Aujourd'hui l'école dispose de deux laboratoires et d'un réseau d'agences d'architecture où son équipe d'enseignants- chercheurs développent leurs recherches.

Le laboratoire MAP-CRAI (Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie) est une des quatre équipes de l'UMR n°3495 (CNRS-MCC) MAP (Modélisation et simulations pour l'Architecture et le Patrimoine). Il mène à une échelle internationale des travaux de recherche sur les approches numériques organisés autour de deux axes : les modèles et outils pour l'étude du bâti patrimonial, et les modèles et environnements numériques pour la conception-construction en architecture. Le laboratoire accueille les doctorants en « sciences de l'architecture » de l'école doctorale IAEM de l'Université de Lorraine et des stagiaires de Masters recherche et professionnel.

Le LHAC (Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine) travaille sur les théories et pratiques de l'architecture contemporaine en France et dans l'espace de la Grande Région transfrontalière, sur la composition, la transformation et la redéfinition des villes et territoires urbains et ruraux, sur les cultures professionnelles et constructives. Le laboratoire accueille des doctorants en architecture de l'école doctorale Fernand Braudel de l'Université de Lorraine.

Le projet stratégique de développement de l'établissement exprime l'ambition de renforcer le rayonnement de ses laboratoires, de développer la recherche en s'adossant à un réseau de laboratoires et d'agences d'architecture innovantes à l'échelle régionale. Il implique la mobilisation de l'ensemble des enseignants dans les dynamiques de recherche, afin de réussir l'articulation entre recherche, pédagogie et pratiques professionnelles.

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

L'enseignement du projet architectural et urbain qui vise à donner aux futurs diplômés la capacité à analyser un contexte culturel, technique et économique, à concevoir un dispositif spatial et à conduire son édification – occupe environ 30 % du temps d'enseignement et 50 % du temps de travail étudiant et se traduit par une unité d'enseignement dédiée pour chaque semestre.

Une des spécificités de l'établissement réside dans la déclinaison en trois temporalités de cet enseignement : un atelier long, une semaine intensive et une journée verticale à chaque semestre.

L'enseignement est assuré par une dizaine d'enseignants titulaires et plusieurs enseignants associés assurant la responsabilité des ateliers avec une vingtaine d'assistants. Une majorité d'entre eux ont une pratique en agence. Plusieurs sont impliqués dans la recherche.

Dans le second cycle le domaine d'études Architecture, Histoire et Patrimoine offre, comme les autres domaines un enseignement de projet, chaque semestre, plusieurs cours de 28h, au moins deux séminaires de 56h, deux cours d'initiation à la recherche (semestres 8 et 9) ainsi que des encadrements de mémoire et de PFE.

2- Missions prévues pour l'enseignant :

Le poste à pourvoir pour le 01 septembre 2016 correspond à 160h d'enseignement (équivalent TD) sur l'année universitaire, non comprises les autres obligations telles que le contrôle des connaissances, la coordination pédagogique et la participation aux instances de l'école.

Charges pédagogiques:

- Dans le cycle menant au diplôme d'études en architecte conférant le grade de licence (20 h ETD) :

- Participation à la semaine intensive architecture et patrimoine (L3) ;
- Encadrement des rapports d'études de licence.

- Dans le cycle menant au diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master (140 ETD) :

- Participation aux enseignements du domaine d'études AHP des semestres 1, 2 et 3 ;
- Encadrement ou co-encadrement d'un atelier de projet aux semestres 9 et/ou au semestre 8.

En fonction des opportunités ces charges d'enseignement sont susceptibles d'évoluer. Le programme effectif du séminaire résultera d'un ajustement négocié sur la base d'une proposition détaillée que le(la) candidat(e) produira à l'appui de sa candidature.

- Autres tâches:

L'enseignant(e) recruté(e) devra apporter sa contribution, avec les enseignants titulaires et associés de l'école, aux évolutions du programme pédagogique, et particulièrement dans le domaine d'études Architecture, Histoire et Patrimoine. Comme tout enseignant de l'école, l'enseignant(e) recruté(e) devra prendre sa part de l'encadrement des stages des 1er et 2e cycles et sera amené(e) à participer à la coordination pédagogique, à des expertises et des évaluations. Il (elle) devra participer aux journées portes ouvertes et autres événements liés au développement de l'établissement notamment en présentant ses enseignements et recherches. Dans le cadre de ses charges pédagogiques, il (elle) sera a minima membre d'un des comités structurant la gouvernance de l'école (Scientifique, Professionnel, Etudes, International, Valorisation, Moyens).

Participations attendues aux activités scientifiques de l'école:

Le(la) candidat(e) recruté(e), par ses propositions et son action devra s'inscrire dans la stratégie de développement de la recherche à l'échelle de l'établissement et participer aux actions de recherche théoriques et/ou pratiques menées en lien avec les équipes des laboratoires de l'école, le réseau d'agences d'architecture partenaires, les partenaires académiques en région. Il pourra solliciter le soutien du Fonds de Développement des Initiatives Recherche et Profession mis en place par l'établissement, favorisant le lien entre recherche et pratiques professionnelles.

3- Titres, diplômes, expériences et compétences requises au regard du poste :

Titulaire du DSA d'architecture et patrimoine, le ou la candidat-e disposera d'une expérience pratique de la conception architecturale. Il (elle) devra justifier d'une expérience professionnelle en agence, de manière à être en mesure de confronter ses connaissances théoriques à des considérations pratiques. Une expérience en matière d'enseignement de l'architecture est souhaitée. Il (elle) devra présenter de réelles capacités à formuler des problématiques pédagogiques adaptées aux cursus, à mettre en œuvre des méthodes pédagogiques et des contenus adaptés aux besoins, aux savoirs et à la culture des architectes.

Savoir être :

Esprit d'ouverture, de curiosité et de sens critique. Aptitude à travailler en équipe et le respect de l'intérêt collectif. Créativité, inventivité, rigueur et organisation.

4- Nature et durée du contrat :

- contrat à durée déterminée de 1 an à mi-temps complet (160h) sur l'année universitaire -
rémunération brute mensuelle : 1 000 € environ.

5- Dossiers de candidatures :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une lettre de motivation et un CV (3 pages maximum)
- une note dans laquelle vous présenterez votre vision de la recherche en architecture et les grandes thématiques sur lesquelles vous souhaiteriez vous mobiliser
- un dossier faisant ressortir les expériences personnelles en termes d'ouvrages construits ou restaurés comprenant des publications éventuelles de textes ou d'œuvres. Une présentation des expériences d'enseignement.

6- Dépôt des candidatures :

Les candidatures devront être adressées à l'attention de:

M. Le Directeur de l'ENSArchitecture de Nancy
École nationale supérieure d'architecture de Nancy
2 rue Bastien-Lepage / parvis Vacchini
B.P. 40435
F-54001 NANCY Cedex

La date limite de réception des candidatures est fixée au 8 juillet 2016 à midi au plus tard (délai de rigueur). Les candidats devront s'assurer de la réception de leur dossier dans les délais auprès du secrétariat de direction (+33 3 83 30 81 25).

Pour information, les candidats sélectionnés sur dossier pourront être convoqués par courriel et/ou par téléphone pour un entretien avec la commission de recrutement.